



L'ARB œuvre au partage du guide
« **Plantons local** » à l'échelle régionale
et à la valorisation de la marque
nationale « **Végétal local** »



PLANTONS LOCAL EN CENTRE-VAL DE LOIRE

POUR ALLER PLUS LOIN...



NOTICE POUR LE CHOIX D'ARBRES ET D'ARBUSTES POUR LA VÉGÉTALISATION À VOCATION ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE EN RÉGION CENTRE

cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/vegetalisation.jsp

Soutenue par la Région Centre-Val de Loire, cette notice à destination des aménageurs, décideurs ou gestionnaire, est un outil opérationnel qui présente 61 espèces de ligneux indigènes adaptés aux différentes régions naturelles du Centre-Val de Loire.



PAGE « VARIÉTÉS FRUITIÈRES » DE L'UNION POUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES DU CENTRE-VAL DE LOIRE

www.tresorsuivantsducentre.com/fruits

L'URGC présente sur cette page une partie des variétés fruitières (pommes, poires, châtaignes, cerises...) du Centre-Val de Loire. Elle permet également d'accéder à l'annuaire des pépiniéristes proposant des variétés fruitières locales.

**SITE OFFICIEL DE LA MARQUE
« VÉGÉTAL LOCAL »**

www.vegetal-local.fr

L'Office français de la biodiversité y présente la marque Végétal Local, ses tenants et aboutissants. Vous pouvez trouver la liste des producteurs de votre région en cliquant sur votre zone biogéographique d'origine.



**SITE DE L'ASSOCIATION
« PLANTONS PAR NATURE »**

www.plantons-par-nature.org

L'association, créée en mai 2020, offre un accompagnement technique pour les porteurs de projets (collectivités, associations, particuliers...) qui souhaitent intégrer Végétal Local à leurs plantations.



PLANTER LOCAL POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

« **Local** » signifie indigène d'un territoire, c'est-à-dire que le végétal n'a pas été introduit par les humains de façon volontaire ou involontaire. Les végétaux sont référencés d'après leur origine biogéographique : ces critères sont fondamentaux pour assurer la continuité écologique des habitats et fournir la ressource alimentaire adaptée à la faune et l'entomofaune locales.

CONTACT

Laetitia ROGER-PERRIER

Valorisation de la connaissance et animation
de l'Observatoire régional de la biodiversité
02 38 53 53 59

laetitia.roger-perrier@biodiversite-centrevaldeloire.fr

www.biodiversite-centrevaldeloire.fr





Bourraiche © LRP

QUELLES ACTIONS ENTREPRISES ?

➤ Un guide pratique

L'Observatoire régional de la biodiversité et le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) ont réalisé **un guide outil « Planter local »** spécifique à la région Centre-Val de Loire et à ses propres entités naturelles. En cliquant sur l'une d'entre elles, **vous accédez à une liste détaillée des arbres et arbustes** adaptés, accompagnée de précisions sur leur période de floraison, leur intérêt mellifère...



www.biodiversite-centrevalde Loire.fr/ressources/idees-actions/planter-local

➤ Des journées de sensibilisation



L'ARB, dans le cadre des missions de l'Observatoire organise des **journées thématiques** à destination des collectivités et des maîtres d'ouvrage. L'occasion pour les acteurs de découvrir les atouts des **végétaux locaux** et de les intégrer à leurs projets de plantations.

Q LE SAVIEZ-VOUS ?

Le bleuet des champs se différencie du bleuet horticole par son **nombre de pétales**. Ce dernier est plus fourni mais c'est **au détriment** de la qualité du pollen et du nectar.

Une plante « pompon », certes esthétique, mais **une nourriture de moins bonne qualité** qui oblige les pollinisateurs sauvages à **multiplier leurs sources de butinage**.



Bleuet des champs



Bleuet horticole

VÉGÉTAL LOCAL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La marque nationale **Végétal Local** a été créée en 2015.

Elle **labellise l'ensemble du réseau** : collecteurs de graines, cultivateurs, producteurs, de façon à **assurer la traçabilité du végétal**.

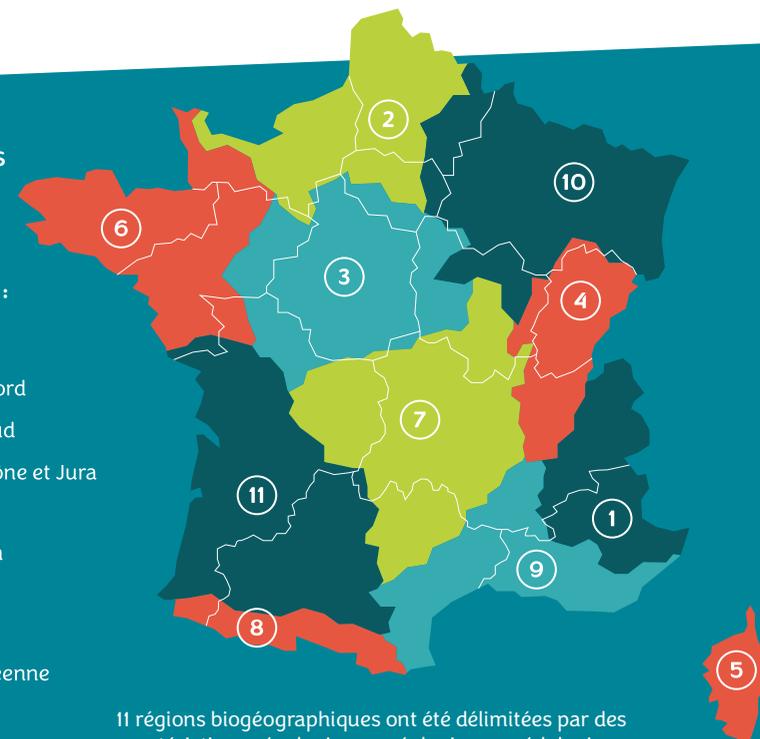
Des référents de la marque en régions permettent de renforcer le maillage d'acteurs nécessaires au bon déploiement de la filière.

Issue de l'initiative des Conservatoires botaniques nationaux, de Plante & Cité et de l'association AFAC-Agroforesterie qui en assurent l'animation, elle est **aujourd'hui détenue par l'Office français de la biodiversité**.

LIMITES DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES :

RÉGIONS BIOGÉOGRAPHIQUES :

- 1 Alpes
- 2 Bassin Parisien Nord
- 3 Bassin Parisien Sud
- 4 Bassin Rhône-Saône et Jura
- 5 Corse
- 6 Massif armoricain
- 7 Massif central
- 8 Pyrénées
- 9 Zone méditerranéenne
- 10 Zone Nord-Est
- 11 Zone Sud-Ouest



11 régions biogéographiques ont été délimitées par des caractéristiques écologiques, géologiques, pédologiques et de climat.